

# CONSEIL CANADIEN DU PORC

## RAPPORT ANNUEL

Hiver 2015-2016

### Les accords commerciaux - plusieurs avancements

La mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG) Canada-Union européenne est en ce moment prévue pour 2017. Pendant l'année qui vient, ce document sera scruté par les avocats du gouvernement des deux côtés de l'Atlantique, puis traduit en 23 langues pour les pays membres de l'UE. On espère qu'autour de la mi 2016, le document sera soumis au conseil de l'UE avant de passer au Parlement de l'Union.

Les dispositions sur les différends opposant un investisseur et un État — qui donnent accès à des procédures de règlement des différends contre un gouvernement étranger — demeurent controversées en UE et certains pays déclarent qu'elles sont anticonstitutionnelles. Ces dispositions sont particulièrement préoccupantes pour certains pays de l'UE, car d'autres accords commerciaux, comme le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement avec les États-Unis, contiennent des règles semblables. Par ailleurs, le secteur canadien des viandes demande une clarification et un accord sur les règles relatives aux mesures sanitaires et phytosanitaires. L'ensemble du secteur déclare qu'il pourrait bien retenir son appui si ces barrières non tarifaires ne sont pas bien réglées.

Avec l'accord du Partenariat transpacifique (PTP), le CCP a tenté et réussi à obtenir des règles du jeu équitables entre les pays du PTP pour les conditions d'accès aux marchés du Japon, du Vietnam et d'autres. Outre la croissance prévue des exportations de porc du PTP au Japon,

l'accord offre également une amélioration sensible des conditions de l'importation de plusieurs importants marchés de porc. De plus, il est important de souligner qu'à titre de membre fondateur, le Canada peut négocier des concessions des autres pays qui souhaitent se joindre au PTP.

D'autres négociations commerciales, comme l'Accord de partenariat économique (APE) Canada-Japon, sont passées inaperçues à cause de l'importance accordée au PTP. Cet APE n'en demeure pas moins intéressant pour le Conseil compte tenu de l'importance du Japon pour les exportateurs de porc canadiens. Ce pays importe 60 % de ses aliments à titre de troisième plus importante économie au monde et il faut que les conditions d'accès soient les meilleures possible pour le porc canadien.

D'autres accords, Canada-Ukraine et Canada-Inde, signés ou en négociation, sont intéressants pour le secteur canadien du porc.

Le CCP maintient que les producteurs canadiens de porc doivent être à la table pendant les négociations de libre-échange, surtout avec les marchés de grande valeur de l'Asie. Les pays comme le Japon et la demande d'importations d'aliments sans cesse croissante de la Chine sont de belles occasions pour les producteurs canadiens de porc. Il est important pour le Canada de saisir toutes les occasions d'obtenir des conditions d'accès favorables aux marchés étrangers, y compris grâce à des accords commerciaux nouveaux ou existants et en expansion.

### Programmes de Salubrité des aliments et de Bien-être animal – Par et pour les producteurs!

Dans la foulée de notre engagement à améliorer constamment nos programmes à la ferme, le Conseil canadien du porc se réjouit de lancer les programmes révisés de Salubrité des aliments et de Bien-être animal. Ces programmes qui viennent d'être mis à jour sont établis selon les mêmes bases rigoureuses ayant permis à l'industrie canadienne du porc d'inspirer le respect et d'accroître son accès aux marchés intérieurs et internationaux. Ces programmes améliorés se présentent sous une nouvelle structure qui en accroîtra la transparence et en simplifiera la compréhension et la réalisation à la ferme.

Les programmes ont également été renommés afin d'éviter la confusion avec le Programme d'assurance-qualité canadienne (AQC) et le Programme Bien-être animal (BEA). Le programme d'ensemble, Canadian Pork Excellence, inclut désormais les programmes de salubrité des aliments, de biosécurité et de bien-être animal.

#### Programme de salubrité des aliments

Initialement lancé en 1998, et régulièrement mis à jour, le volet sur la salubrité des aliments comporte les exigences et les bonnes pratiques de production qui sont fondées sur le modèle international d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques, le système HACCP. Le programme de salubrité des aliments à la ferme constitue le fondement du maintien des marchés internationaux existants et de l'accès à de nouveaux marchés, et intègre aussi le programme de certification des porcs exempts de ractopamine. Il s'agit aussi d'un programme qui fait l'objet de vérification par le biais de questions objectives et auquel se

rattachent des procédures opérationnelles normalisées (PON).

#### Programme Bien-être animal

Le Programme Bien-être animal a été lancé en 2005 dans le but de démontrer que les producteurs de porcs avaient à cœur de prendre soin de leurs animaux et de bien les traiter en tout temps. Le Programme Bien-être animal fait l'objet d'une révision de refléter les exigences du Code de pratiques 2014 pour le soin et la manipulation des porcs. Le Programme Bien-être animal est un programme vérifiable qui tient compte de l'environnement, du confort, de la nutrition et de la santé et du logement des porcs en vue d'assurer que les porcs sont élevés selon les normes de bien-être animal les plus élevées, et qui démontre aux intervenants de la chaîne de valeur à quel point les producteurs prennent grand soin de leurs animaux.

Le CCP a accepté la plus récente version du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, lancé en mars 2014. Ce code de pratiques est issu d'une collaboration soutenue entre des intervenants de divers secteurs, dont des producteurs membres du CCP. Le code tient compte des plus récentes données scientifiques reconnues ainsi que des exigences pratiques reliées au soin et à la manipulation des porcs.

*suite à la page 4*

Rapport du président Rick Bergman

## Quand la réussite passe par une gestion



De grandes choses se produisent au sein de notre industrie.

Nous comptons plus de 7 000 exploitations porcines à travers le Canada qui produisent plus de 25,5 millions de bêtes par année. Avec des ventes agricoles annuelles directes à la ferme de 4,1 milliards de dollars, le secteur du porc est la quatrième plus importante source de recettes monétaires agricoles de tous les produits agricoles canadiens. L'industrie soutient 31 000 emplois qui, à leur tour, créent 103 000 emplois directs, indirects et induits partout au pays. L'activité économique totale ou la production d'emplois directs, indirects et induits génère 23,8 milliards de dollars tout comptés, fermes, intrants, transportation et exportations de porc.

L'état sanitaire du cheptel porcin canadien est une grande force de notre industrie. Nous avons un bilan enviable au chapitre de l'état de santé global de nos troupeaux de porcs. Les importants programmes et services offerts, conjugués aux pratiques de gestion utilisées, offrent certaines garanties quant à la santé des troupeaux et à la qualité des produits.

Le gouvernement du Canada précédent a joué un rôle actif dans une série de dossiers commerciaux de portée internationale. L'accord entre le Canada et l'Union européenne ouvre des débouchés à notre industrie. De plus, le Partenariat transpacifique peut être avantageux pour nous et d'autres possibilités peuvent se présenter si le Canada met en œuvre différents accords bilatéraux avec d'autres pays comme la Corée du Sud et peut-être le Japon.

Tout récemment, l'annonce de la signature par le président Barack Obama d'un projet de loi omnibus abrogeant les dispositions législatives américaines sur l'étiquetage du pays d'origine est une très bonne nouvelle. Le projet de loi comprend désormais une disposition qui devrait enfin résoudre ce conflit de longue date entre le Canada et les États-Unis au sujet des règles de ces derniers sur l'ÉPO. La contestation de l'ÉPO s'est avérée longue et coûteuse pour nous et il est satisfaisant de savoir que la législation en question a été abrogée.

Ce sont là autant d'occasions qui font évoluer notre secteur et je m'en réjouis. Je suis fier que nous ayons réussi à bien gérer nos entreprises malgré l'environnement instable des dernières années. En cette période de grandes difficultés économiques, nous avons réalisé des progrès remarquables pour assurer notre compétitivité.

Il est également très stimulant de savoir que le représentant national de nos producteurs de porc franchit cette année une étape marquante. En effet, le Conseil canadien du porc, le CCP, né le 12 juillet 1966, célébrera en milieu d'année son 50<sup>e</sup> anniversaire !

À l'avenir, le CCP continuera de se concentrer sur son engagement à renforcer l'industrie porcine grâce à nos quatre piliers du succès à long terme que sont l'intégrité de l'industrie, la compétitivité, la pénétration des marchés et le leadership de l'industrie.

Ces piliers du succès permettent de faire face à la situation de l'industrie en matière de conjoncture économique, de rendement, de structure et pressions sociales. Ensemble, ces piliers peuvent nous offrir les ressources et le soutien nécessaires pour assurer notre réussite à long terme. Il ne fait aucun doute que le CCP a élaboré un programme dynamique d'initiatives clés qui, conjugué aux programmes stratégiques de nos organisations partenaires, permettra à l'industrie d'aller de l'avant pour un avenir meilleur. L'avenir est effectivement prometteur et je me réjouis à l'idée de vous accompagner à chacune des étapes du parcours.

Merci.



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

Conseil canadien du porc

900-220, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) Canada, K1P 5Z9

Site Web: [www.cpc-ccp.com](http://www.cpc-ccp.com) • Courriel: [info@cpc-ccp.com](mailto:info@cpc-ccp.com) • Tél.: 613 236-9239

## Contents

Les accords commerciaux	1, 9
Rapport du président	2
Santé porcine	3, 9
Marketing intérieur	7, 8

### Conseil d'administration 2015 du CCP

#### Président

Rick Bergmann

#### Premier vice-président, Ontario

Bill Wymenga

#### Deuxième vice-président, Alberta

Frank Novak

#### Ontario

Teresa Van Raay

#### Québec

David Duval

Normand Martineau

#### Manitoba

Claude Vielfaure

Scott Peters

#### Saskatchewan

Dickson Gould

#### Provinces Maritimes

Herman Berfelo

#### Colombie-Britannique

Jack DeWit

### Personnel du CCP

#### Directeur exécutif

Martin Rice

#### Gestionnaire, relations publiques

Gary Stordy

#### Gestionnaire, finances et de

#### l'administration

Francois Landry

#### Gestionnaire, Programme national

#### de traçabilité

Jeff Clark

#### Gestionnaire, nutrition et relations

#### de l'industrie alimentaire

Mary Ann Binnie

#### Gestionnaire, programmes de

#### salubrité des aliments et de bien-

#### être animale

Audrey Cameron

#### Assistante administrative

Pierrette St-Louis

#### Coordonnatrice administrative au

#### conseil d'administration

Diana Kupljenik-Popovic

#### Gestionnaire, programme de santé

#### animale

Nancy Franco-Gendron

#### Gestionnaire, politiques de

#### production animale

Emily Bond

#### Conseiller vétérinaire

Dr. Egan Brockhoff

#### Agente des opérations, PorcTracé

#### Canada

Miriam Manswell

## Nutrition humaine et santé

Que la consommation de viande rouge soit ou non un risque de cancer continue d'être un sujet controversé au sein de la communauté scientifique. Le 26 octobre, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la consommation de viande transformée était « cancérogène pour l'homme » (groupe 1) sur la base de preuve suffisante de cancer colorectal. De plus, on a trouvé une corrélation positive entre la consommation de viande transformée et le cancer de l'estomac.

Toutefois, bien que cela ait été classé dans la même catégorie que le tabagisme et l'exposition à l'amiante, cela ne veut pas dire que ce soit aussi dangereux.

Le CIRC a classé la consommation de viandes rouges comme étant « probablement cancérogène pour l'homme » (groupe 2A). Cette association a surtout été observée pour le cancer colorectal, mais on a également observé des associations pour les cancers du pancréas et de la prostate. Le groupe 2 comprend l'acrylamide et les métiers de la coiffure.

Selon l'analyse des données provenant de 10 études, le groupe de travail a estimé que chaque portion de 50 grammes de viande transformée consommée quotidiennement augmente le risque de cancer colorectal d'environ 18 % et de 17 % pour chaque portion de 100 grammes de viande rouge consommée quotidiennement. En moyenne, les Canadiens consomment moins que la moitié de ces quantités, soit 22 grammes de viande rouge transformée et 52 grammes de viande rouge fraîche par jour.

Le Guide alimentaire canadien recommande d'une à trois portions quotidiennes de 75 grammes de viandes ou substitut. Les hommes auraient avantage à limiter leurs portions de viandes à 225 grammes par jour et à remplacer certaines des calories fournies par la viande par une source de légume ou de grains entiers, alors que les enfants, les adolescents et les femmes adultes en âge de procréer pourraient

## Quoi de neuf en santé porcine

L'initiative en santé porcine a été créée pour améliorer et maintenir les initiatives en santé au niveau national grâce à la coordination et à la communication, à l'élaboration d'une politique, à une représentation nationale et à l'intégration du programme.

### Coordination et communication

Le CCP organise toutes les trois à quatre semaines une téléconférence sur l'initiative en santé porcine avec un groupe de participants provinciaux. Leur objectif est de partager les initiatives en santé porcine entre provinces, ainsi que de discuter des projets et sujets qui peuvent exiger un plan stratégique national. Le CCP pourrait l'élargir pour inclure des téléconférences pour discuter des questions de bien-être des animaux.

Le CCP a également commencé à publier des bulletins de santé porcine pour informer les producteurs de diverses questions de santé. Plus récemment, le CCP a publié des bulletins de santé porcine sur le Senecavirus A (virus de la vallée de Seneca), dont des renseignements sur le virus et une version mise à jour à la suite de l'émergence de ce virus au Canada pendant la semaine du 19 octobre 2015.

### Développement d'une politique et représentation nationale

Le CCP est en voie d'élaborer des politiques sur la résistance aux

bénéficier de portions additionnelles de porc.

Le groupe de travail n'est pas parvenu à un consensus sur les classifications; il a dû se contenter d'un vote majoritaire atypique. Leur mandat ne comportait pas non plus d'inclure une réflexion sur les avantages nutritionnels de la viande ou les conséquences de réduire radicalement ou d'éliminer la viande du régime alimentaire.

L'annonce a abondamment été couverte par les médias et le CCP a réalisé plus de 15 entrevues à ce sujet, la plupart dans les 24 heures suivant l'annonce. Des personnes-ressources des secteurs du détail et des services alimentaires ont été avisées avant l'annonce et ont reçu des messages-clés pour les aider à répondre aux questions des consommateurs. Un sondage en ligne auprès des consommateurs a été réalisé pour évaluer l'impact secondaire de l'annonce.

La publication du rapport du CRIC pourrait avoir des répercussions jusque dans les fermes. Il pourrait y avoir une érosion de la confiance des consommateurs, des requêtes pour ajouter des avertissements sur les étiquettes de viande rouge transformée, de la publicité ou des demandes pour limiter la consommation de viandes rouges et transformées dans les établissements publics. Les enjeux sur les causes du cancer dans l'ensemble demeurent au cœur du débat.

On sait avec certitude que selon des années de preuves scientifiques, il n'existe pas un aliment unique, incluant les viandes rouges et transformées, qui peuvent causer ou guérir tout type de cancer. Il n'y a pas simplement pas de relation directe de cause à effet. De plus, la consommation de porc peut être bénéfique, car la viande de porc procure des éléments nutritifs essentiels aux humains de tout âge.

En fait, la meilleure manière de réduire les risques de cancer est d'avoir un mode de vie sain. Ne pas fumer, maintenir un poids santé, être actif physiquement, manger beaucoup de légumes et de grains entiers, et si on choisit de consommer de l'alcool, le faire avec modération. La génétique et le vieillissement, des facteurs hors de notre contrôle, doivent aussi être pris en compte dans l'apparition de cancers.

antimicrobiens et leur utilisation, ainsi que sur le contrôle de la douleur. Au niveau national, le Conseil est représenté au sein du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage, le Réseau canadien de surveillance zoonotique et le centre virtuel de recherche sur les maladies émergentes et zoonotiques.

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage est axé sur le bien-être des animaux et les initiatives en santé pour l'ensemble des produits alimentaires. Il a récemment mis sur pied un groupe de travail pour assurer la gérance des antimicrobiens au Canada.

Le Réseau canadien de surveillance zoonotique est une initiative du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage et a pour mandat d'améliorer le réseau de surveillance pour tous les produits alimentaires dans les domaines comme une meilleure organisation, une meilleure prise de décisions et un meilleur partage de l'information et des données.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence de santé publique du Canada sont les organismes responsables engagés dans le programme pilote de renseignement et de réaction au centre virtuel de recherche sur les maladies émergentes et zoonotiques. Ce programme a pour but d'accroître la connaissance des domaines relatifs aux maladies zoonotiques et émergentes. Il offre une plateforme où trouver et partager de l'information sur les maladies zoonotiques et émergentes.

*suite à la page 9*

## Traçabilité

### Utilisation

L'inscription à PorcTracé continue d'augmenter. Depuis le 1er août 2014, le CCP a observé une hausse de 24 pour cent, surtout due aux petits producteurs et aux fermes d'agrément (celles qui vendent directement aux consommateurs ou qui produisent pour leur propre consommation) qui s'inscrivent au programme en vertu du règlement sur les nouvelles installations. La croissance importante en Ontario est particulièrement remarquable avec plus de 900 nouveaux inscrits entre août 2014 et novembre 2015. Dans l'ensemble, PorcTracé compte environ 9 771 producteurs inscrits.

Les dossiers de PorcTracé illustrent l'utilisation que les producteurs font du système. Entre le 1er juillet 2014 et le 19 octobre 2015, 705 549 mouvements ont été déclarés, soit 10 690 par semaine et 1 527 par jour. Ce nombre provient des déclarations d'un total de 5 780 installations depuis avril 2015.

Depuis juillet 2014, plus de 1,8 million d'étiquettes d'oreille ont été vendues et les producteurs ont connu les avantages économiques de la remontée de l'information à la ferme d'origine. Les éleveurs dont les porcs sont sans étiquette de PorcTracé et qui les acheminent vers les usines de transformation des États-Unis perdent de 10 \$ à 50 \$ par porc.

### Exécution

L'Agence canadienne d'inspection des aliments poursuit la mise en œuvre de PorcTracé et les efforts varient d'une région, d'une province et d'un district à l'autre.

Le CCP a remarqué des difficultés lorsque l'ACIA interdit la livraison de porcs non identifiés aux abattoirs, même si elle n'a aucun pouvoir réglementaire de le faire. Le CCP a publié une plainte officielle auprès du nouveau bureau des Plaintes et appels de l'ACIA, plainte restée sans résolution jusqu'ici. Plusieurs inspecteurs ont quand même été utiles dans la sensibilisation au programme.

Malgré les amendes pour non-conformité qui se produisent, on s'attend à ce que la mise en œuvre soit remise à la mi 2016. La mise en œuvre des amendes issues d'une modification du règlement fédéral sur les sanctions administratives pécuniaires (SAP) a été reportée à cause de l'élection fédérale de l'automne.

Quant au futur Règlement sur la santé des animaux, l'ACIA se concentre toujours sur la partie XV, Identification et traçabilité des animaux. La plupart des modifications apportées à ce règlement sont liées à l'introduction de la déclaration des mouvements des autres espèces d'animaux d'élevage.

Les commentaires et recommandations du secteur du porc ont été soumis à l'ACIA en juin 2015 et, avec ceux des autres groupes, doivent être publiés sous peu dans le document de l'ACIA sur les commentaires reçus. La publication du règlement dans la *Gazette du Canada* est prévue à la fin 2016.

Les commentaires et recommandations de l'ACIA comprennent la nécessité de corriger les exigences en matière d'identification pour le parc de rassemblement en mouvements de rassemblement et l'exemption des exigences en matière de déclaration de l'identification pour les encans. De même, le CCP a demandé une exemption de l'identification des jeunes truies saillies et des critères plus simples pour l'inscription des installations liées. Aussi, une demande d'exemption des exigences en matière d'identification a été faite pour l'abattage sur commande et l'inclusion des centres d'insémination à la définition de « ferme ». Dans l'ensemble, le but du CCP est de simplifier les

exigences et de réduire tout fardeau inutile. Combinés, ces éléments contribueront à augmenter la conformité.

Le CCP reste prêt à travailler avec les provinces sur les accords d'exploitation de PorcTracé. En vertu de l'accord, le CCP a diffusé un premier projet d'accord à chaque organisme provincial pour le porc pour l'exécution du programme PorcTracé en juillet 2014. L'accord proposé est maintenant un accord issu de l'accord administratif du CCP avec l'ACIA en vertu du Règlement sur la santé des animaux. Le CCP préférerait utiliser un modèle d'accord unique pour chaque province.

## Les principaux éléments de l'accord provincial du CCP comprennent :

- un soutien facultatif au CCP dans les opérations du programme;
- l'accès aux données de PorcTracé pour les utilisateurs autorisés;
- la responsabilisation des provinces pour faciliter la vente des étiquettes d'oreille de PorcTracé;
- le détail des restrictions en matière de protection de la vie privée et de la sécurité;
- la gestion des données de l'ACIA et des données provinciales;
- la description des exigences pour les entrepreneurs;
- la participation facultative à une assurance erreurs et omissions.

Le CCP et les organismes provinciaux doivent encore définir les rôles et les détails comme les avantages de la participation provinciale, les responsabilités opérationnelles pour le personnel et la gestion de l'exposition du CCP aux responsabilités et au risque.

Dans l'ensemble, il reste à résoudre le problème central de la propriété provinciale et de la gestion des données. Les éléments particuliers comme la responsabilité des erreurs de saisie des données, la déclaration des données sur les mouvements au nom des producteurs provinciaux et la publication des données par le personnel provincial sont des priorités à régler.

## Programmes de Salubrité des aliments

*suite de la page 1*

Bien que le code de pratiques n'ait pas encore été appliqué dans le cadre du Programme Bien-être animal, le CCP invite les producteurs à respecter ses exigences.

### Lancement en 2016

Le lancement du programme aura lieu en 2016. Les programmes de Canadian Pork Excellence feront l'objet d'essais dans des exploitations porcines de toutes les provinces canadiennes afin qu'on évalue le volet administratif, la mise en œuvre et le processus de validation de ces programmes à la ferme. Quand les essais seront terminés, les programmes seront évalués et révisés.

### Implémentation 2017

En 2017, les programmes Canadian Pork Excellence seront mis en œuvre à la ferme avec la collaboration des associations provinciales de producteurs de porcs.

### Validation en 2018

En 2018, dans le cadre du cycle actuel de validation, les exploitations porcines canadiennes qui doivent subir une validation complète en 2018 vont adhérer au programme Canadian Pork Excellence en mettant en place les programmes de salubrité à la ferme et de bien-être animal. Par conséquent, les programmes révisés seront mis en œuvre sur une période de trois ans afin de permettre à tous les producteurs d'adhérer aux programmes révisés.

## L'utilisation des antimicrobiens/la résistance aux antimicrobiens

Étant donné que l'utilisation des antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens sont des enjeux qui ont des répercussions sur la santé humaine et la santé animale, la question des antibiotiques est devenue un enjeu de santé publique. Par conséquent, le recours aux antimicrobiens en agriculture fait actuellement l'objet d'une étroite surveillance à l'échelle mondiale.

### Historique

**Juin 2015 :** La *U.S. Food and Drug Administration* a annoncé des modifications concernant le recours aux antibiotiques chez les animaux destinés à la consommation humaine. Ces changements visent à bannir l'usage de ces derniers comme facteurs de croissance et à assujettir l'administration d'antibiotiques aux animaux d'élevage à une surveillance vétérinaire. Ces changements sont similaires à ceux qui ont été annoncés en avril 2015 par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada et l'Institut canadien de la santé animale, concernant l'utilisation des antimicrobiens de catégories I, II et III dans les aliments et l'eau servis aux animaux destinés à la consommation humaine au Canada, à compter de décembre 2016.

**Mars 2015 :** Le gouvernement du Canada a annoncé un plan d'action fédéral relatif au recours à la résistance aux antimicrobiens. Les allégations promotionnelles concernant l'utilisation d'antibiotiques importants comme facteurs de croissance seront retirées. Par ailleurs, Santé Canada ainsi que l'Agence canadienne d'inspection des aliments vont imposer une exigence visant à accroître la supervision vétérinaire des antibiotiques importants en médecine qui sont administrés dans les aliments et l'eau donnés aux animaux d'élevage, d'ici décembre 2016.

**Octobre 2014 :** Le gouvernement canadien a diffusé un cadre de travail pour s'attaquer à la question de la résistance aux antibiotiques chez les humains et les animaux. Les principaux points de surveillance concernent l'utilisation, la résistance, la gestion responsable et l'innovation.

### Derniers développements

#### Aliments médicamentés par ordonnance seulement

Auparavant, la discussion sur l'intensification de la supervision vétérinaire portait surtout sur la mise en œuvre d'un nouveau type de supervision appelée autorisation vétérinaire. Les propos actuels tendent plutôt à ce que les aliments médicamentés soient désormais offerts sur ordonnance seulement. Le CCP est à préparer des commentaires à l'intention de Santé Canada sur les derniers développements de ce dossier en décembre.

#### Projet sur les additifs zootechniques

Le CCP a manifesté son appui au projet sur les additifs zootechniques de l'Association de nutrition animale du Canada (ANAC) visant à avoir accès plus rapidement à des produits de remplacements aux antimicrobiens sur le marché canadien. Actuellement, ces produits sont classés comme des médicaments, ce qui exige au Canada un processus d'approbation de vente plus long, un fardeau de preuve plus important ainsi que des normes plus élevées de fabrication. Pour cette raison, bon nombre de ces produits ne se rendent jamais sur le marché canadien. Les producteurs canadiens se retrouvent donc dans une situation concurrentielle désavantageuse comparativement aux autres producteurs d'Europe et des États-Unis qui ont accès à ces produits. Cette proposition s'inscrit dans le pilier Innovation du plan d'action fédéral et survient à un moment opportun, compte tenu du retrait des allégations liées aux facteurs de croissance, prévu pour 2016.

#### Symbole pour désigner les antimicrobiens importants sur le plan médical

La Direction des médicaments vétérinaires est à concevoir une mise en garde qui sera mentionnée sur les étiquettes des antimicrobiens importants en médecine, lesquels sont des médicaments de Catégorie I, II et III. La mise en garde se présenterait sous forme d'avis concernant la manipulation d'un produit de santé animale important en médecine humaine. Le Canada serait le premier pays à mettre en place une telle mise en garde et serait considéré comme un chef de file mondial dans ce dossier.

#### L'AQC et l'utilisation responsable des antibiotiques

Sans mentionner directement l'utilisation des antibiotiques, de nombreux éléments du programme AQC permettent d'assurer que le secteur porcin utilise les antibiotiques de manière responsable. De la conception des bâtiments aux protocoles de vaccination, en passant par une désinfection adéquate du matériel servant à mélanger les aliments pour animaux, toutes ces pratiques contribuent à réduire la résistance aux antimicrobiens. Toute maladie exigeant le recours à des antibiotiques accroît les risques de présence de résidus de médicaments et de résistance aux antimicrobiens (RAM). En atténuant le fardeau de la maladie, les producteurs réduisent la nécessité d'avoir recours à des antimicrobiens. L'AQC favorise par ailleurs la collaboration avec les vétérinaires consultants afin d'évaluer l'utilisation des médicaments et les plans de traitements des exploitations et recommande de mettre en place une relation durable vétérinaire-client-patient.

La lecture de l'étiquette et le respect des directives constituent des étapes indispensables vers une utilisation judicieuse des médicaments administrés aux animaux d'élevage. Le choix du bon médicament, du site d'injection et de la dose appropriée pour traiter une maladie en particulier est important pour assurer l'efficacité du médicament et du traitement. Une utilisation judicieuse et responsable des médicaments assure la qualité du traitement des animaux par les producteurs. L'une des principales fonctions de notre programme de salubrité des aliments à la ferme est de nous permettre de communiquer avec les producteurs et de les informer sur l'évolution des enjeux dans ce domaine.

Le CCP cherche à perfectionner ses méthodes de communication visant à diffuser ce que le programme AQC apporte aux producteurs et s'efforce d'améliorer constamment l'utilisation des antimicrobiens dans le cadre de l'élaboration de son nouveau programme de salubrité des aliments.

« Élevé sans antibiotiques » au Canada est différente de celui qui est utilisé par d'autres pays et qui n'inclut que les médicaments importants en santé humaine dans cette catégorie. Les producteurs canadiens se retrouvent donc désavantagés par rapport à leurs concurrents. Des discussions sont en cours avec le CCP, l'Institut canadien de santé animale (ICSA) et divers intervenants du secteur en vue d'évaluer comment l'industrie pourrait soit modifier la réglementation actuelle ou produire une nouvelle étiquette.

Il est important pour l'industrie porcine de se montrer proactive en ce qui a trait à l'utilisation responsable des antimicrobiens afin de gagner et de maintenir la confiance des consommateurs, mais aussi pour s'assurer de protéger ses droits de recourir à des antimicrobiens en production animale. Les antimicrobiens jouent un rôle essentiel à la production d'aliments salubres en réduisant les maladies et en diminuant les risques de problèmes liés à la salubrité des aliments. Nous devons donc conserver notre capacité à utiliser des antibiotiques de manière responsable quand les animaux sont malades ou à risque de contracter une maladie et de ne plus être performants.

## Communications, relations avec le gouvernement et défense des intérêts du secteur

En 2015, le CCP a été lié à un certain nombre d'événements et a diffusé plus de 30 communiqués de presse sur des questions associées au commerce, à l'accès aux marchés et aux priorités de l'industrie. En comparaison, au cours des cinq années précédentes, le CCP diffusait une moyenne de 21 communiqués par année.

Outre la diffusion de communiqués, le CCP a poursuivi ses efforts pour maintenir sa présence en ligne par son site Web et les médias sociaux. Le site Web a été mis à jour et comporte maintenant une section sur la santé porcine, incluant de l'information sur le programme de biosécurité du Conseil canadien de la santé porcine. Le CCP continue à renforcer sa présence sur les médias sociaux par l'intermédiaire de Facebook et de Twitter. L'objectif pour 2016 est d'utiliser ces derniers de manière plus efficace et d'accroître le nombre d'abonnés sur chacune de ces plateformes. Nous allons par ailleurs tenter d'établir la plate-forme la plus efficace afin de concentrer nos efforts sur celle-ci.

Le document sur les priorités visant à renforcer l'industrie canadienne du porc a représenté une tâche importante au cours de la dernière année. L'objectif de ce document était de faire la promotion de démarches de lobbying à la base par les producteurs de tout le pays dans le cadre de la campagne électorale. Il s'agissait là d'une vaste entreprise qui sera utile au CCP pour la formulation de messages sur les enjeux qui surgiront en 2016.

### Relations avec le gouvernement

Comme le démontrent les projets de communication, la dernière année fut extrêmement chargée en matière de relations avec le gouvernement et de défense des intérêts du secteur. Le CCP a participé à plus de 30 réunions officielles avec des membres élus du Parlement et des hauts fonctionnaires avant les élections. Ce nombre n'inclut pas les rencontres imprévues qui ont eu lieu à Ottawa, comme les réunions non officielles et d'autres événements quotidiens. Le CCP a saisi toutes les occasions de discuter des enjeux propres à l'industrie porcine.

Une année très occupée donc qui a mené aux élections du 19 octobre avec tous les partis qui ont présenté leur plate-forme électorale et qui ont tenu des tables rondes ou des réunions pour connaître les enjeux et les priorités de l'industrie. Le Parlement a été dissous le 2 août, pour le lancement de la 42<sup>e</sup> élection fédérale, ce qui a interrompu les démarches de lobbying

## Office de promotion et de recherche pour le porc

Le CCP a soumis une demande au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), le 30 juillet, pour mettre sur pied un office canadien de promotion et de recherche pour le porc (OCPRP). Le 3 octobre, un avis pour tenir une audience dans le cadre d'une enquête sur les mérites d'un OCPRP était publié dans la Gazette du Canada.

Le CPAC a demandé que les mémoires écrits soient soumis avant la fin octobre avec une date limite de demande de parole aux audiences fixée au 23 novembre. Le CCP a ensuite émis une demande à ses membres et au Conseil d'administration pour l'aider à identifier des tiers et communiquer avec eux pour obtenir des commentaires ou pour comparaître à l'audience à l'appui d'un office.

Le CPAC a demandé plus d'information, dont le nombre de producteurs de porc par rapport au nombre de membres, le nombre d'importateurs ou leur nom, et des éclaircissements sur la méthode de calcul du prélèvement sur les importations et en quoi elle diffère de celle des États-Unis.

axées sur les enjeux de l'industrie auprès des fonctionnaires fédéraux.

Le gouvernement libéral a été élu avec une forte majorité le 19 octobre (184 des 338 sièges) et est représenté dans chaque province. Le vote a été partagé entre le milieu rural et le milieu urbain, sauf dans l'Est du Canada, où la majorité des urbains ont voté pour le Parti libéral alors que les régions rurales sont restées fidèles au Parti conservateur.

Les membres du CCP ont repéré 77 comtés prioritaires avec production de porcs au pays. De ce nombre, 58 sont demeurés fidèles au Parti conservateur et 11 ont voté pour le Parti libéral. Le fait que le milieu rural n'est pas fortement représenté au sein de ce gouvernement signifie que l'industrie porcine doit s'assurer que ses priorités demeurent précises et cohérentes dans tout le Canada. L'industrie porcine doit prioriser l'établissement ou le renforcement de relations ainsi que la diffusion de priorités précises, en mettant à jour ou en révisant les objectifs du secteur en fonction de l'agenda gouvernemental, de l'écoute du gouvernement et en s'y adaptant en choisissant, si nécessaire, les batailles à mener.

Comme avec tout nouveau gouvernement, les électeurs fidèles nourrissent beaucoup d'attentes envers leurs élus en échange de l'appui qu'ils ont fourni. Dans tout le pays, le gouvernement a pris un certain nombre d'engagements concernant l'amélioration des infrastructures, surtout auprès des municipalités et relativement à certains projets en collaboration avec les gouvernements provinciaux.



Joignez-vous à nous dans Facebook  
"Conseil canadien du porc"



Conversez dans Twitter  
@cndpork



www.epc-ccp.com

Du point de vue de l'agriculture, bon nombre d'intervenants de l'industrie s'attendent à des mesures d'austérité et à ce que le financement des programmes de gestion des risques d'entreprise revienne à des niveaux historiques. Durant la campagne électorale, le CCP a établi ses priorités pour certains dossiers comme l'accès aux marchés, la compétitivité, la gestion du risque, l'innovation et la production, la responsabilité sociale et la santé animale. Nous allons maintenir le cap sur ces priorités dans nos futures interventions.

En réponse à sa demande de commentaires, le CPAC a reçu 15 mémoires écrits à la date d'échéance du 30 octobre, dont 11 contre et quatre pour. Les préoccupations comprenaient le traitement des animaux, le fait que cette dépense passe pour une autre taxe, les répercussions financières, les attentes que l'office offre plus de services et ait une visée plus large et qu'il faudrait augmenter la représentation.

Il y aura une audience à Calgary le 19 janvier et une autre à Montréal le 16 février. Lors des audiences, le CCP fera, à titre de demandeur, une présentation de 60 minutes pour expliquer la demande qui sera suivie d'une période de questions. On s'attend à ce que Canada Porc International et le Conseil des viandes du Canada comparaissent aux audiences, car le CPAC souhaite que différents groupes y comparaissent.

Après la présentation, le comité fera un compte rendu des présentations, puis des recommandations au Conseil d'administration du CPAC. Le CPAC fera ensuite ses recommandations au ministre de l'Agriculture qui

*suite à la page 9*

## Marketing intérieur

Créé en 2014, le programme Marketing national porc (Canada Porc) est la division d'expansion du marché intérieur de Canada Porc International. Régi par un comité d'intervenants en expansion du marketing national, Porc Canada est une initiative mixte d'associations provinciales du secteur porcin et d'usines de transformation du porc.

### Objectifs

Le programme Marketing national porc est la seule initiative d'expansion du marché intérieur du Canada financée par les producteurs et transformateurs et ses objectifs sont :

- de maintenir et augmenter la consommation par personne de porc canadien parmi les autres choix de protéine;
- d'étendre la part de marché du porc canadien en remplaçant les importations;
- d'augmenter l'utilisation de la carcasse et optimiser la valeur dans toutes les voies;
- de monter et mettre en œuvre une stratégie nationale canadienne d'image de marque du porc;
- de sensibiliser le consommateur ou le client et d'augmenter leur confiance dans la qualité et la salubrité du porc canadien;
- de développer des programmes axés sur des solutions, des alliances stratégiques et des relations de travail étroites fondées sur des solutions avec les plus gros exploitants de détail et des services alimentaires.

Porc Canada, en collaboration avec le CCP, a développé et mis en œuvre un programme national d'image de marque du porc axé sur les systèmes d'assurance de la qualité de la ferme à la table dont des partenaires fournisseurs comme l'AQC, PorcTracé, des soins responsables des animaux et des usines de transformation certifiées HACCP qui sont membres du programme Marketing national porc. La marque et les programmes de soutien Porc canadien vérifié<sup>MC</sup> (PCV) sont offerts dans tous les modes de distribution et les catégories de produits admissibles, dont les secteurs d'aliments frais, congelés, transformés et préparés au Canada, et seront étendus aux marchés de l'exportation en 2016. L'utilisation de la marque PCV exige un contrat de licence entre les détenteurs d'une licence, Porc Canada et ses partenaires fournisseurs PCV pour assurer et protéger l'intégrité de la marque sur le marché.



La proposition de valeur de la marque PCV offre une plateforme nationale crédible pour les programmes génériques et de création d'une image de marque qui soutiennent les transformateurs et les organismes provinciaux de Marketing national porc grâce à une promesse d'assurance de la qualité de la ferme à la table.

*suite à la page 8*

## CPI est prêt à aider l'industrie porcine à prendre de l'essor

Canada Porc International est au service de l'industrie canadienne du porc depuis 25 ans, en remplissant les mandats suivants :

- Collaboration avec le gouvernement canadien et les partenaires commerciaux du Canada en vue de résoudre des questions précises relatives à l'accès aux marchés étrangers, qui ont des répercussions sur les exportations canadiennes de porc.
- Développement, coordination et mise en œuvre de programmes internationaux et nationaux de marketing générique pour l'industrie canadienne du porc.
- Diffusion d'information aux clients étrangers concernant les produits de porc canadiens et l'industrie canadienne du porc.
- Suivi de l'évolution des marchés d'exportations et communications à l'industrie canadienne du porc.

L'accès aux marchés demeure la principale priorité de CPI et ses activités portent surtout sur le développement des marchés et la recherche de solutions aux obstacles techniques de l'accès aux marchés. Les activités de lobbying sont laissées au CCP et au Conseil des viandes du Canada (CVC). Le CCP et le CVC sont les chefs de file en ce qui a trait aux négociations commerciales et ces deux organisations sont aussi responsables du développement et de la mise en œuvre de programmes liés à l'exportation ainsi que de programmes à la ferme et en usine, comme le programme qui certifie que les porcs sont exempts de ractopamine. CPI fournit le soutien requis à ces initiatives.

Les abattoirs qui ont besoin de porcs exempts de ractopamine sont de plus en plus nombreux et on prévoit que tous les principaux abattoirs canadiens seront certifiés exempts de ractopamine d'ici la fin de 2016. Le CCP reconnaît que ce programme de certification est très coûteux et tente de trouver d'autres moyens de démontrer à ses partenaires commerciaux que l'industrie n'utilise plus le produit.

Le CCP s'attend à certains développements en ce qui a trait à certains enjeux relatifs aux marchés de la Chine, de l'Ukraine, de la Russie et de l'Inde au cours de la prochaine année. La Chine, par exemple, souhaite de plus en plus importer de la viande de muscle et s'intéresse à faire la promotion de l'innocuité du porc canadien. C'est pourquoi CPI envisage d'ouvrir un bureau en Chine.

L'Inde recherche des produits transformés pour le secteur du détail et les hôtels haut de gamme. Par ailleurs, son industrie de transformation (à ses débuts) aura besoin de matière première. Le CCP et CPI parrainent, avec d'autres regroupements nationaux, une étude sur les débouchés en Afrique subsaharienne.

CPI a réalisé de nombreuses activités promotionnelles l'an dernier au Japon, en Corée du Sud, en Ukraine, au Vietnam, en Chine et à Paris, notamment des démonstrations en magasin, des séminaires et des expositions commerciales comme le Seoul Food Show en Corée du Sud et le SIAL en Chine. Dès qu'il le pourra, CPI organisera un séminaire à Moscou et présentera un kiosque à la ProdeExpo 2017 de

## Bilan de Swine Innovation Porc

Les projets dans le cadre de la grappe de recherche 2 sur le porc sont bien entamés et certains ont même commencé à produire des résultats. Le programme a été lancé en 2013 avec 15 projets et trois autres ont été ajoutés en 2015.

Quelques chiffres concernant ce programme :

- 18 projets de recherche
- 5 domaines de recherche
- + 20 partenaires de l'industrie
- + 30 établissements de recherche
- + 95 chercheurs

Une partie distincte du programme de la grappe de recherche 2 sur le porc est conçue pour aider Swine Innovation Porc (SIP) à se pencher sur les enjeux émergents dans le secteur porcin.

Deux des trois nouveaux projets récemment ajoutés sont financés dans le cadre de ce programme :

- Technologie et développement d'une méthodologie visant l'amélioration de la biosécurité dans les véhicules transportant du bétail - Phase 2
- Méthodes objectives pour l'évaluation du persillage et des autres attributs de la viande

La grappe de recherche 2 sur le porc est une composante majeure des activités de SIP, mais l'organisation gère aussi d'autres dossiers. Un plan d'affaires a été préparé en 2015 pour établir plusieurs stratégies axées sur l'essor de l'entreprise. Une stratégie de communication a également été élaborée et approuvée par le conseil d'administration. Finalement, un comité du conseil d'administration a préparé une liste des priorités de recherche sur les enjeux émergents d'une part et sur les enjeux à plus long terme d'autre part.

SIP se réjouit d'annoncer que BC Pork a récemment signé un protocole d'entente en vertu duquel l'organisme s'est engagé à investir 2,5 millions de dollars sur cinq ans dans la recherche porcine. Huit organisations provinciales de producteurs de porcs ont maintenant signé ce protocole.

## Marketing intérieur

suite de la page 7

### Système national de classification de la qualité du porc

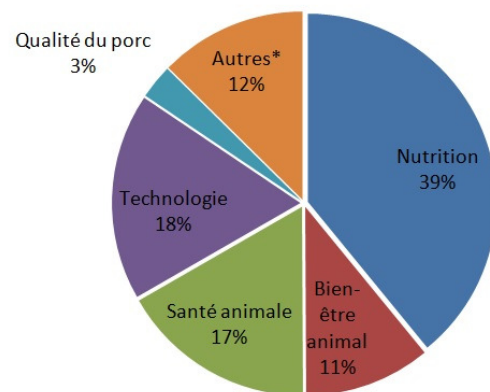
Un système national de classification de la qualité du porc sera mis sur pied pour permettre aux transformateurs qui participent à Marketing national porc d'utiliser des normes, des méthodes et une technologie nationales pour identifier et choisir les carcasses et les coupes à partir des caractéristiques désirables de qualité de la viande. Cet outil de marketing volontaire offrira des critères de sélection quantifiables pour un porc de qualité supérieure et pour distinguer le porc canadien sur les marchés intérieur et d'exportation.

L'ultime client et les consommateurs bénéficieront d'un niveau supérieur de rendement du produit et de satisfaction en achetant des catégories uniformisées de porc canadien de qualité portant une image de marque. Un système national de classification de la qualité du porc n'est pas conçu pour remplacer les systèmes de règlement des paiements producteur-emballeur historiques, mais des renseignements globaux, outre le rendement en viande maigre et l'épaisseur du lard dorsal, offriront d'importants signaux économiques qui permettront au secteur canadien du porc d'apporter des changements stratégiques pour répondre aux tendances de la demande en évolution constante et à la compétition

SIP a commencé à planifier ses activités pour Cultivons l'avenir 3 et s'attend à recueillir d'autres résultats des projets de recherches dans le cadre de la grappe de recherche 2 sur le porc.

Nous vous invitons à consulter notre site Web pour plus d'information sur ce programme et sur les autres activités à <http://www.swineinnovationporc.ca/français.php>

## Répartition du financement de la grappe de recherche 2 sur le porc



\* inclut les frais de gestion et les activités liées au thème de l'adaptation

de plus en plus intense des partenaires fournisseurs banalisés sur tous les marchés d'intérêt.

Le développement et la mise en œuvre d'un nouveau système volontaire de classification du porc seront liés à la marque PCV.

### Rendement du capital investi

Les associations qui produisent du porc et les transformateurs participants investissent à parts égales une somme complétée par des fonds d'agri-marketing qui sont investis dans des programmes et services de marketing national du porc.

Les partenaires finaux et clients de PCV investissent dans l'étiquetage de marque, la mise en marché et la publicité aux points de vente pour faire la promotion de l'assurance qualité canadienne, de PorcTracé, du bien-être des animaux et du pays d'origine directement auprès de leurs consommateurs grâce aux programmes de partenariat PCV et aux événements de mise en marché auprès des consommateurs. L'initiative d'image de marque PCV distingue les producteurs, les transformateurs et les ultimes consommateurs sur le marché avec la promesse d'une assurance de la qualité nationale de la ferme à la table.



## Le secteur de la viande et de l'élevage lutte contre le changement climatique

Le CCP est un membre de l'Office international de la viande (OIV), un organisme sans but lucratif qui rassemble les associations de producteurs de bétail, les associations nationales et régionales de la viande, les associations d'exportateurs de viande, les compagnies de transformation de la viande et les partenaires commerciaux du monde entier.

Cet organisme a récemment présenté sa déclaration de principes lors de la réunion sur le changement climatique de la 21e séance de la Conférence des Parties (COP21) à Paris, du 30 novembre au 11 décembre.

Voici quelques points saillants de ce rapport.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer son rendement écologique sont les principales priorités du secteur de la viande et de l'élevage. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'élevage — y compris des vaches laitières — compte pour environ 14,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le secteur de la viande et de l'élevage réduit les émissions de GES en adoptant des pratiques innovantes en santé et en élevage et des outils qui soutiennent la production durable et écologiquement responsable de protéines animales, mais utilisent moins de ressources et ayant moins de répercussions écologiques.

L'industrie, qui travaille avec tous les partenaires de la chaîne de production,

- améliore l'élevage et les programmes de santé visant à accroître la productivité et à développer une meilleure nutrition animale pour éviter les pertes de carbone et d'azote dans l'atmosphère;
- fait la promotion des pratiques de gestion du fumier pour recycler les nutriments et l'énergie et accroître la rentabilité de cet engrais naturel tout en réduisant les émissions d'ammoniac et de méthane;
- préserve les sols en optimisant la production des herbages, en gérant les parcours naturels pour les ruminants, en prévenant l'érosion et en évitant le surpâturage avec l'avantage de la séquestration de carbone;
- réduit considérablement la déforestation grâce à une intensification durable;
- utilise les meilleures technologies en transformation de la viande pour optimiser les ressources, pour réduire sensiblement le recours à l'eau et à l'énergie tout en améliorant les conditions de travail.

L'élevage est l'épine dorsale de toute société rurale et, en restant axé sur la responsabilité environnementale, le secteur de la viande et de l'élevage s'engage à produire d'une façon durable.

Les membres de l'OIV dans le monde sont activement engagés dans des mesures multilatérales pour concevoir des stratégies d'atténuation rentables conçues pour la diversité et la complexité de ce secteur, et fondées sur des principes scientifiques éprouvés, des données robustes et un dialogue constructif.

## Office de promotion et de recherche pour le porc

*suite de la page 6*

décidera par la suite de la création d'un office avant de préparer la proclamation aux fins de l'examen par Justice Canada et le Conseil du Trésor. La dernière étape de cette proclamation est la publication dans la Gazette du Canada.

Tout au long de ce processus, le CCP s'est engagé à communiquer périodiquement avec les membres pour les informer et les tenir au fait l'état de la situation.

## CPI est prêt à aider l'industrie porcine à prendre de l'essor

*suite de la page 7*

Moscou ainsi que trois séminaires à New Delhi, Mumbai et Bangalore, Inde.

La prochaine étape pour CPI est l'introduction du logo de *Porc canadien vérifié* auprès de marchés internationaux sélectionnés. *Porc canadien vérifié* est une marque de commerce détenue par les producteurs agricoles et les transformateurs participants, et associée à une offre de porc canadien de qualité supérieure, élevé de manière traditionnelle et ayant subi une transformation minimale selon les normes de salubrité alimentaire les plus rigoureuses au monde.

## Quoi de neuf en santé porcine

*suite de la page 3*

### Intégration de programme

L'initiative en santé porcine du CCP travaille en ce moment sur une liste d'autovérification volontaire de la biosécurité pour les producteurs fondée sur la Norme nationale de biosécurité pour les fermes porcines et d'autres évaluations de la biosécurité d'autres provinces. La liste d'autovérification de la biosécurité aide les producteurs à évaluer les mesures de biosécurité de leurs installations d'une manière brève et conviviale de façon à ce qu'ils soient mieux sensibilisés à leurs mesures de biosécurité, ce qui aidera à cerner les points possibles qui font problème et qui doivent être améliorés. Le CCP envisage de mettre cette liste à la disposition des producteurs au printemps 2016.

La communication et la coordination demeurent la clé de la réussite de l'initiative en santé porcine et le CCP s'est engagé à trouver de nouveaux projets et priorités qui pourraient nécessiter des plans stratégiques nationaux. Le CCP continuera de participer aux projets et organismes qui font la promotion des initiatives en santé porcine qui intègrent mieux les programmes bénéfiques au niveau national.